

# FORMATION DU PERSONNEL INTERVENANT DANS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES - RÈGLEMENT ADR

OTMD

**Formation du personnel intervenant dans le transport des marchandises dangereuses par route – Règlement ADR  
Classe 3 à 9 sauf 7 uniquement**

## Objectifs

Répondre à la réglementation relative au transport international des marchandises dangereuses.

### Public Visé

Toute personne ayant un lien avec le transport de marchandises dangereuses  
Toute personne ayant à emballer et à expédier des marchandises dangereuses  
Cadres et agents de maîtrise des services logistiques et commerciaux

### Durée

**7.00** Heures en présentiel en présentiel  
**1** Jour

### Pré Requis

Aucun.

## Parcours pédagogique

*Ce programme est adapté au contexte de l'entreprise. Il vous sera demandé en amont de la formation de nous fournir les fiches de données de sécurité des produits transportés afin de déterminer leurs classes de transport et ainsi définir le contenu et la durée de la formation.*

### Transport de matières dangereuses par route

#### Présentation du contexte réglementaire

#### Présentation de l'A.D.R

#### Spécificité de l'arrêté TMD

#### Seuils d'application

- Quantités limitées
- Exemption partielle chapitre 1.1.3
- 1.1.3.4 Exemption quantité limitée par emballage
- 1.1.3.6 Exemption quantité limitée par unité de transport
  - Fonctionnement
  - Calcul

#### Identification des produits

- Codification
- Classification chapitre
- Emballage chapitre
- Etiquetage chapitre
- Document de transport

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : OTMD-20240319

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)  
contact@groupeffc.com  
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017  
Code APE : 8559A  
Organisme de formation enregistré pour le  
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

#### Equipement des véhicules

- Véhicules soumis à agrément
- Signalisation des véhicules

#### Mesures transitoires

#### Formation

- Formations de base des conducteurs
- Spécialisations

#### Protocole sécurité

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles applicables au transport de matières dangereuses.
- Connaître les obligations liées au transport de matières dangereuses (adaptable en fonction des activités concernées).
- Savoir identifier des matières dangereuses et connaître les risques associés en fonction des classes de matières concernées.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- A chaque étape il sera proposé aux participants de rapprocher les apports théoriques de leur environnement et de leurs préoccupations au quotidien.
- Des exercices d'applications pratiques, adaptés à des situations concrètes, seront proposés tout au long du déroulement de l'intervention.
- Support en version numérique.

## Qualification Intervenant(e)s

Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, titulaire du diplôme de Conseiller Sécurité pour le transport de matières dangereuses par route

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 0TMD-20240319

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n°gratuit)  
contact@groupeifc.com  
www.asfograndsud.com



SIRET : 83420427300017  
Code APE : 8559A  
Organisme de formation agréé pour le  
n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitane.  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)